

Note d'information famille ALSH Changement de grille tarifaire



A Cordelle, le 17/12/2023

Bonjour,

L'ADAJEP met à jour ses moyens de communication. Nous souhaitons être au plus proche des demandes des familles et, en termes de communication, il nous semblait y avoir quelques lacunes !

A partir d'aujourd'hui le bureau de l'ADAJEP ainsi que nos Directrices utiliseront ces notes d'information pour vous faire part des informations importantes concernant la structure.

Tout d'abord, un petit rappel concernant l'accueil de loisirs qui comprend les activités extra-scolaires ainsi que l'accueil des mercredis et des vacances scolaires. Il est géré par l'ADAJEP (Association pour le Développement des Activités de la Jeunesse et de l'Education Populaire) constitué de bénévoles et d'une Directrice de centre de loisirs, Madame Emmanuelle Proton.

L'accueil de loisirs vous est proposé comme alternative à un autre mode de garde mais également afin de proposer à vos enfants des activités culturelles et des loisirs variés. Nous nous efforçons d'ailleurs de le rendre le plus attractif possible, et nous tentons chaque année d'amener du renouveau dans les activités.

Nous vous informons par cette note que nous devons appliquer une hausse des tarifs dès le 8 janvier 2024. La période de vacances de Noël restera encore au tarif actuel.

Les tarifs que nous vous avons proposé pendant plusieurs années ne sont plus en adéquation avec les tarifs de notre territoire. Malheureusement, les hausses annuelles relatives à l'inflation et aux tarifs des structures similaires à la nôtre n'ont jamais été appliquées.

De ce fait, nous n'avons pas le choix que d'appliquer cette hausse pour se mettre au plus près des prix des autres structures du territoire. Nous entretenons d'ailleurs un partenariat régulier avec la COPLER, sur lequel nous nous appuyons.

Nous sommes conscients de l'impact qu'aura cette hausse sur vos budgets, mais nous tenons à maintenir ouverte cette structure au sein de la commune. Sans

cette hausse la structure ne pourra être pérenne. Nous ferons bien entendu notre maximum pour rendre l'accueil de loisirs encore plus vivant et ceci nous permettra aussi de proposer des interventions plus variées pour vos enfants.

Pour ceux qui le souhaitent, et nous espérons que vous serez nombreux, nous vous convions à notre **Assemblée Générale qui se déroulera le vendredi 05 avril à 18h30** à la salle des fêtes de CORDELLE.

Pensez à nous transmettre vos attestations de Quotient Familiale (QF) disponibles sur votre espace CAF, si changement.

Pour tout renseignement ou toute demande je vous invite à prendre contact avec Mme Justine Richer Co-présidente de l'ADAJEP.
mjc.adajep@gmail.com.

Merci pour votre compréhension.

Le bureau de L'ADAJEP.

GRILLE TARIFAIRE 2024

QF	1/2 Journée	Journée	repas	Journée + repas
-600	4 euros	7 euros	4,20 euros	11,20 euros
601 à 900	5,10 euros	8 euros	4,20 euros	12,20 euros
901 à 1100	6 euros	8,50 euros	4,20 euros	12,70 euros
1101 à 1300	6,70 euros	9 euros	4,20 euros	13,20 euros
1301 et +	7euros	9,50 euros	4,20 euros	13,70 euros